

Missions et prestations de la DGAS dans le domaine de l'intégration sociale

<p>Missions</p> <p>Mettre en œuvre les politiques publiques dans le domaine de l'intégration sociale</p>	<p>Prestations</p> <p>Définir des stratégies et proposer des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ en matière d'aide et de prestations sociales (prévention et information, action sociale spécialisée, prévention de la violence et assistance aux victimes) ➤ en faveur des personnes handicapées (octroi des autorisations d'exploitation aux établissements pour personnes handicapées, appui personnalisé aux personnes limitées dans leurs mouvements, intégration sociale, aide et loisirs pour les personnes handicapées, accueil dans les homes et les ateliers) ➤ en faveur des personnes âgées (pilotage et gestion du secteur des établissements médico-sociaux (EMS), octroi des autorisations d'exploitation aux EMS, vérification des conditions d'exploitation de ces derniers, contrôle de l'utilisation des subventions versées par l'Etat, suivi de la planification médico-sociale quantitative), ➤ en matière d'asile (application des normes fédérales, suivi de la législation cantonale) ➤ en matière de toxico-dépendances (thérapies résidentielles et ambulatoires en matière de toxico-dépendances) ➤ en faveur de la famille (assistance aux familles et aux jeunes en difficulté, mesures tutélaires en faveur des adultes) ➤ en faveur de l'insertion socio-professionnelle (projets inter-institutionnels dans le domaine de l'emploi, insertion socio-professionnelle) ➤ dans le domaine des assurances sociales (application des normes fédérales, suivi de la législation cantonale). 						
<p>Soutenir et coordonner les actions dans le domaine de l'intégration sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonner les activités des entités qui sont en charge : <ul style="list-style-type: none"> - de l'action sociale générale - du soutien aux familles et aux femmes en difficulté - du soutien aux migrants - de l'intégration sociale, de l'aide et des loisirs pour les personnes handicapées - de l'accueil des personnes âgées dans les EMS - de la prévention de la violence et de l'assistance aux victimes - de l'insertion socio-professionnelle - de l'aide aux personnes toxico-dépendantes. ➤ Coordonner les activités relevant des assurances et des prestations sociales (en particulier le revenu déterminant unifié (RDU)). 						
<p>Superviser les entités subventionnées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer les besoins des personnes handicapées et planifier de l'offre. ➤ Garantir l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées (EPH) et toxico-dépendantes dans les homes, centres de jour et ateliers. ➤ Octroyer et assurer le suivi des subventions accordées à plus de 100 entités actives dans le domaine de l'intégration sociale. 						
<p>Surveiller les services et établissements publics autonomes rattachés à la DGAS</p>	<p>Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ recouvrement et avances de pensions alimentaires. 	<p>Service de l'assurance-maladie (SAM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ subsides (partiels et 100%) ➤ prise en charge des assurés débiteurs ➤ vérification affiliation à l'assurance-maladie. 	<p>Service des tutelles d'adultes (STA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ gestion des tutelles d'adultes ➤ prise en charge de la gestion des biens mobiliers des personnes protégées. 	<p>Service des prestations complémentaires (SPC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prestations complémentaires à l'AVS/AI. 	<p>Office cantonal des assurances sociales (OCAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ supervision de l'office cantonal de l'assurance-invalidité (OCAI) et de la caisse cantonale genevoise de compensation (CCGC). 	<p>Hospice Général (HG)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ prestations d'aide sociale ➤ RMCAS ➤ assistance aux migrants et requérants d'asile. 	<p>Etablissements publics pour l'Intégration (EPI)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ accueil de personnes handicapées.